

Michel de **PREUX**
S.Art.s.&S.

Le paysan et la modernité

Lors d'un débat, diffusé le 15 janvier 1990, par la télévision suisse, un intervenant trouva naturel que les Etats-Unis d'Amérique du Nord ne comportent, dans leur population, qu'un pour cent d'agriculteurs. Notre pays pourrait en faire autant, déclarait ce téléspectateur. Nous avons perçu la même maladresse chez l'avocat Gérard Perraudin, qui, dans son livre : *Défense paysanne* (édité à compte d'auteur à Sierre), se réfère à Edgard Pisani, ancien ministre français de l'agriculture, adversaire déclaré du droit de propriété foncière, où ce gaulliste de gauche voit l'origine de tous les méfaits de l'agriculture moderne.

« *Le paysan pollue* » nous dit, sans plus de bon sens ni de connaissance du dossier, le meneur du débat, Eric Burnand. Engagée sous cette forme, l'émission ne pouvait évidemment aboutir à rien. Effectivement, aucun des grands problèmes liés à l'agriculture moderne et au statut paysan ne fut abordé dans cet échange télévisé, où un universitaire faisait de la figuration pour donner à l'ensemble un semblant de sérieux académique.

Non, **l'agriculture ne pollue pas** en soi ; elle ne l'a pas fait durant des millénaires et si, aujourd'hui, c'est le cas, la raison de cette pollution ne doit pas être recherchée dans l'activité agricole en soi **mais** dans **le machinisme**, instrument de la production de masse dont elle est elle-même victime. L'idéologie affairiste bourgeoise et le socialisme, qui privilégie à dessein l'industrialisation, conjuguent leurs efforts pour faire violence à la nature et transformer cette activité en branche de l'industrie animée par un productivisme intensif et de masse. **La conséquence inéluctable** et voulue par tous les authentiques démocrates modernes – dont les journalistes et les universitaires, les intellectuels, - **n'est pas seulement physique (destruction et appauvrissement des sols, pertes génétiques des espèces végétales et animales) mais morale : c'est l'asservissement des travailleurs de la terre, de qui la propriété foncière**, si chèrement, longuement et patiemment défendue depuis le haut Moyen Age, avec l'appui, chez nous, des corporations d'alpage et des bourgeoisies (deux absents révélateurs dans l'émission télévisée d'hier), **ne signifie plus rien**, ne constitue plus aucune garantie sociale et juridique pour la paysannerie.

La démocratie moderne et bourgeoise, libérale et socialiste, veut faire du paysan libre non pas un propriétaire foncier rentabilisant son bien familial, mais un producteur manipulable à discrétion par le grand marché international de l'agro-alimentaire et par les firmes de distribution qui font main-basse sur sa production, le privant de la libre disposition de sa propriété par celle de ses fruits naturels. L'Etat (Confédérations, Cantons et Communes) a pris le parti des exploitants contre les exploités ; il ne remplit plus son devoir de justice ; il est lui-même agent d'injustice, par fatalité idéologique : occupé et rongé par le fonctionnarisme bureaucratique, il ne conçoit plus qu'aucun travail puisse être indépendant et, naturellement, sainement productif. La perversion de l'esprit démocratique moderne s'étend à la nature et ce rapport est si évident que ce sont les démocraties populaires du centre et de l'est de l'Europe qui présentent les plus graves signes de maladie à la fois dans leur agriculture (prospères sous les anciens régimes monarchiques) et dans leur environnement naturel. **Le libéralisme détruit la propriété et l'entreprise familiale et héréditaire** ; le socialisme démocratique industrialise l'agriculture à des fins de prestige idéologique (la Roumanie n'en est qu'un exemple) ; elle entraîne la pollution des campagnes, l'appauvrissement des villes et la misère générale.

Non, le maintien de la paysannerie n'est ni ne saurait être une grâce d'Etat et il faut avoir le statut socialement parasitaire de l'intellectuel irresponsable pour poser le problème en ces termes : « *La Suisse a-t-elle encore besoin de paysans ?* ». Toutefois, cette interrogation, telle que formulée, est révélatrice : dans la société moderne, le travail rémunérateur n'est pas le

travail utile, ni le travail bien fait, objet d'attention méticuleuse et de soins, mais le travail formel, le travail comptabilisé et répertorié dans des registres. **Le travail socialement reconnu est le travail exploité pour son rendement immédiat** et indépendamment de sa valeur intrinsèque générale. Celle-ci n'est prise en compte que **sous l'angle exclusif de la gestion à caractère technocratique**. Un service en soi inutile ou socialement nuisible (dans le secteur des loisirs ou le contentieux des divorces, par exemple) est plus et mieux rémunéré, mieux garanti d'une prestation scientifique de qualité mettant en cause la médiocrité ambiante, ou la corruption d'un milieu professionnel.

A la racine de ces déviations, il y a, en droit, **une fausse notion de la propriété, héritage du code civil** révolutionnaire et napoléonien, une rupture morale et spirituelle avec la tradition vivante des anciens régimes européens par l'individualisme destructeur de la bourgeoisie triomphante et la sécularisation. Oui, la spéculation foncière et mobilière tue la propriété, mais elle la tue parce qu'elle l'a préalablement déformée. Ernest Renan écrivait avec raison : « *Un code de lois qui semble avoir été fait pour un citoyen naissant enfant trouvé et mourant célibataire, un code qui rend tout viager, où les enfants sont un inconvénient pour le père, où toute œuvre collective et perpétuelle est interdite (on voit comment nos tribunaux et collectivités publiques traitent les fondations de famille !), où les unités morales qui sont les vraies sont dissoutes à chaque décès, où la propriété est conçue non comme une chose morale mais comme l'équivalent d'une jouissance toujours appréciable en argent, un tel code, dis-je, ne peut qu'engendrer faiblesse et petitesse* ».

Dans son livre : *L'agriculture assassinée*, Jean-Clair Davesne écrit : « *Si l'agriculture est source de richesses primordiales pour l'économie, le paysan dans le fond de son âme et pendant des siècles, s'est senti beaucoup plus propriétaire que producteur. Conception insupportable (c'est nous qui soulignons) pour un esprit marxiste et progressiste* ».

Et c'est effectivement le propriétaire qui est visé dans le paysan ; c'est le propriétaire que l'on veut assimiler et intégrer dans un processus de production qui considère la liberté comme une entrave et la licence comme un droit. Cette inversion des valeurs a un motif purement idéologique. L'ouvrier à la chaîne, le salarié sont manipulables. Le paysan propriétaire de son bien et des fruits qu'il en tire, pas assez encore. **La précarité voulue de son actuel statut économique, juridique et politique symbolise la précarité de l'homme libre** en Occident, cet homme libre à qui on ne permet plus de vivre des produits de son travail sans qu'il se heurte aux sollicitations malhonnêtes de la corruption, de la lâcheté ou d'un intérêt particulier aussi mal compris que désordonné. Le rejet de la paysannerie vise à déstabiliser l'homme en tant que maître de la nature, couronnement et achèvement de la création divine.

A la condition de donner au mot « esprit » celui d'intellectualisme irresponsable (lui-même asservi à l'argent et aux masses, d'ailleurs), nous souscrivons à cette proposition d'Oswald Spengler dans *Le déclin de l'Occident* : « **Le droit moderne rejette ouvertement les droits à la noblesse (qui n'est que l'élite naturelle, historiquement constituée, de la paysannerie) et du clergé et défend ceux de l'argent et de l'esprit en prenant ouvertement parti pour la propriété mobilière contre la propriété immobilière** ». **Ce parti pris, conduit à son terme, entraînerait la destruction de tous les Etats par la perte de l'idée même de souveraineté, car le droit de souveraineté n'est jamais que la fine pointe, en droit public, du droit de la propriété foncière**. Les princes ne sont que les premiers propriétaires parmi leurs sujets et les faux princes ont leur trésor ailleurs que dans les lieux où s'exerce leur tyrannie, avec la complicité des organismes bancaires... Un peuple de salariés et d'ouvriers industriels n'a ni princes ni Etat, donc ni justice, ni aristocratie, ni élite reconnue et agissante, sinon dans la clandestinité, ni souveraineté non plus...